

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Mars 2009

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES ARCHIVES, DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 6/04

OBJET : Service GAIA. Budget primitif 2009.

RÉSUMÉ : Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme « GAIA-maintenance » à hauteur de 336 560 € en fonctionnement, 8 622 € en recettes d'investissement et 8 622 € en dépenses d'investissement. Conformément aux dispositions des statuts de la régie autonome, le Conseil d'Exploitation a donné un avis favorable sur le projet de budget primitif 2009 du Service GAIA, service à comptabilité distincte.

Le logiciel GAIA (Gestion Automatisée et Intégrée des Archives), aujourd'hui utilisé par dix-sept Départements français (Ariège, Aude, Bas-Rhin, Calvados, Hauts-de-Seine, Indre-et-Loire, Isère, Loire, Martinique, Moselle, Oise, Orne, Pyrénées-Orientales, Réunion, Seine-et-Marne, Somme et Vosges) a été créé il y a vingt ans (1987) pour aider au fonctionnement de leurs services d'Archives départementales. Il est développé et maintenu par le Service GAIA, régie autonome rattachée administrativement à la Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux, et qui dispose d'un budget spécifique, annexe à celui du Conseil général de Seine-et-Marne.

Le budget présenté laisse apparaître en recettes les participations financières des Départements partenaires qui doivent servir principalement à la rémunération des agents ainsi qu'aux frais de fonctionnement du Service.

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Dépenses de fonctionnement	66 178
Rémunération du personnel	250 000
Dotations aux amortissements	8 622
Mouvement d'ordre et équilibre	11 760

Total de l'enveloppe de dépenses 2009	336 560
--	----------------

L'opération « Dépenses de fonctionnement » concerne :

- le remboursement au budget général du Département des charges de structure engendrées par l'hébergement du Service GAIA au sein des services départementaux, en application d'une délibération de la Commission permanente du 5 janvier 1998 ;
- les frais de déplacement ;
- la maintenance des matériels et logiciels acquis par le Service GAIA ;
- les dépenses de formation et prestations de service.

L'opération « Rémunération du personnel » concerne les salaires et charges salariales relatifs aux 6 agents permanents du service GAIA.

L'opération « Dotations aux amortissements » concerne la dotation annuelle pour 2009 aux amortissements de matériels antérieurement acquis pour 8 622 €.

L'opération « Mouvement d'ordre et équilibre » concerne la constitution d'une provision pour un montant de 11 760 € en vue de couvrir un éventuel écart de salaire lié au remplacement de deux agents du service.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Recettes de fonctionnement	336 560
Total de l'enveloppe de recettes 2009	336 560

Cette enveloppe concerne la participation des dix sept Départements partenaires de GAIA. L'opération est en augmentation du fait de la majoration annuelle de 4% prévue par la convention 2006-2008, un avenant a été signé par les différents Départements signataires de la convention, pour l'année de partenariat 2009, confirmant une majoration annuelle de 4%.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
Dépenses d'investissement	8 622	8 622
Total de l'AP de dépenses 2009	8 622	8 622

L'opération « Dépenses d'investissement » concerne principalement le renouvellement des matériels et logiciels informatiques.

IV - RECETTES D'INVESTISSEMENT

OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE RECETTES 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2009
Amortissements	8 622	8 622
Total de l'AP de recettes 2009	8 622	8 622

L'opération « Amortissements » correspond à la contrepartie de l'opération d'ordre décrite en dépenses de fonctionnement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

la création de l'opération 2009 en investissement, ainsi que les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement comme de fonctionnement par chapitre telles que présentées dans le projet de délibération joint au rapport.

Le Président du Conseil Général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 6/04 des rapports soumis à la commission
N° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Rapporteurs : M. CAPARROY
Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

M. SATIAT
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Service GAIA. Budget primitif 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Pour le budget annexe du Service GAIA :

Article 1 - d'approuver en investissement la création sur l'autorisation de programme 2009 de l'opération de dépenses d'investissement suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération (€)
Dépenses d'investissement	8 622
Total de l'AP de dépenses 2009	8 622

Article 3 - d'adopter le budget primitif pour 2009 du budget annexe du Service GAIA, conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

Section d'investissement:

Chapitre	Libellé	BP 2009
	<u>Dépenses</u>	
20	Immobilisations incorporelles	1 622
21	Immobilisations corporelles	7 000
Total DEPENSES		8 622
	<u>Recettes</u>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 622
Total RECETTES		8 622

Section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BP 2009
	<u>Dépenses</u>	
011	Charges à caractère général	62 138
012	Charges de personnel et frais assimilés	254 000
65	Autres charges de gestion courante	40
68	Dotation aux provisions	11 760
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 622
Total DEPENSES		336 560
	<u>Recettes</u>	
75	Autres produits de gestion courante	336 560
Total RECETTES		336 560

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

